

convulsions, lavements¹ purgatifs, à la grande rigueur, lavements de chloral, jamais d'injections de sérum qui sont particulièrement dangereuses.

L'étude de la saignée nous offre plus que des avantages pratiques. Elle est en outre d'un enseignement à méditer. La thérapeutique est basée sur la physiologie; celle-ci existait à peine, il y a trente ans. Comment discerner les indications de la saignée en pareille ignorance? Les anciens avaient vu les bons effets des soustractions sanguines, les modernes en avaient retiré des bénéfices souvent précaires. Tantôt cela faisait du bien, tantôt du mal. Quand, et à propos de quelles maladies ces différences? On ne savait trop. La physiologie actuelle en faisant de la saignée une médication d'urgence, liée, non à la nature d'un mal, mais aux complications dont ce mal est susceptible, a du coup éclairé le champ des indications. On saigne, on sait quand et pourquoi.

II

Les purgatifs.

Quand faut-il donner un purgatif et quel est le purgatif de choix? Souvent nous voyons des erreurs commises. Ainsi un sujet neuro-arthritique combat une constipation habituelle à l'aide d'un laxatif salin. Bientôt il souffre d'une hypersthénie stomacale, celle-ci due à l'irritation provoquée par le purgatif salin. La guérison survient avec la suppression du purgatif irritant. Cet exemple qui se

¹ Demelin. Traitement de l'éclampsie puerpérale, *Journ. des Pratic.*, 1905, n° 42 bis.

retrouve souvent dans la pratique nous prouve qu'une certaine dextérité de doigté est toujours nécessaire. Il faut un purgatif, soit; il n'est pas indifférent de prescrire l'un ou l'autre.

L'emploi d'un purgatif est commandé par son mode d'action: il y a d'abord l'action évacuante, que celle-ci s'adresse à l'élimination simple des matières ou bien à l'élimination de substances toxiques, ainsi qu'il arrive dans le cours des maladies infectieuses ou des intoxications. A côté de l'action évacuante, il faut compter ensuite avec l'action déplétive. Un purgatif débarrasse l'organisme d'une certaine quantité d'eau; dans les cas de pléthore vasculaire, il agit à la façon d'une saignée séreuse, réduit les obstacles circulatoires, dégorge le foie, facilite le travail du cœur. Ajoutons encore l'action cholagogue et nous aurons l'ensemble des propriétés qui règlent l'emploi des purgatifs. Arrêtons-nous aux particularités diverses qui risquent de jeter l'embarras dans l'esprit du praticien.

1° *Action évacuante.* — Dans le plus grand nombre de cas, il n'y a pas matière à hésitation. Un sujet vient d'avoir une *indigestion* ou un *embarras gastrique*. Tous les purgatifs sont utiles: purgatifs salins, purgatifs huileux, drastiques. Si le sujet digère bien en temps habituel, on prescrira un purgatif salin deux à trois matinées de suite: 30 grammes de sulfate de soude ou de magnésie le premier matin, 20 grammes les deux matins suivants, ou bien un verre d'une eau minérale (1 ou 2 verres à boire d'eau d'Hunyadi-Janos, un verre à Bordeaux d'eau de Rubinat, Carabana, Villacabras, etc.). Suivant l'effet produit le premier jour, on diminue la quantité les jours suivants. Si l'on a affaire à un sujet *dyspeptique*, on aura recours

soit à l'huile de ricin (30 grammes), soit à l'emploi des purgatifs salins associés à une substance qui en atténue l'action irritante, le bicarbonate de soude. C'est ainsi qu'on emploiera le mélange suivant :

Sulfate de soude	50 grammes.
Bicarbonate de soude	40 —
Chlorure de sodium	20 —

Une cuillerée à bouche le premier matin ; une cuillerée à dessert ou à café les matins suivants dans un verre d'eau chaude.

La quantité de chlorure de sodium contenue dans la préparation précédente variera suivant le type dyspeptique auquel la préparation sera opposée. C'est ainsi que chez les hypopeptiques, on laissera le chiffre de chlorure de sodium intact ; on le réduira au contraire, ou on le supprimera chez les hyperpeptiques¹. L'hypochloruration entraîne en effet une diminution dans la formation des produits chlorés du suc stomacal.

Les drastiques, dans l'indigestion simple, sont surtout employés par les masses populaires. Ils semblent peu indiqués ; l'effet qu'ils produisent dépasse la mesure. La grande indication des drastiques est dans l'action déplétive qu'ils exercent sur le système vasculaire.

La *constipation habituelle* est combattue par les moyens les plus divers : hygiène alimentaire avec prédominance des légumes verts et des fruits ; lait caillé, bouillons lactiques (préparations qui se trouvent en spécialités²),

¹ Hayem. *Journ. des Pratic.*, 1904, n° 37.

² Les bouillons lactiques ont jouti, il y a quelques mois, d'une faveur de vogue étonnante. Ils passaient pour guérir non seulement certaines formes de constipation, mais toutes les maladies. La suggestion jouait le principal rôle dans ces vertus thérapeutiques merveilleuses. Aujourd'hui que l'enthousiasme de la première heure est passé, les échecs se multiplient et souvent l'on constate des troubles dyspeptiques à la suite de l'usage prolongé de ces préparations.

poudres laxatives, infusions de séné, pilules aloétiques. Ci-joint quelques formules :

Magnésie calcinée	30 grammes.
Crème de tartre	} 20 —
Lactose	
Essence de menthe	III gouttes.

Une cuillerée à dessert au coucher. — Le plus souvent une cuillerée à café suffit.

La poudre suivante est plus active :

Feuilles de séné pulvérisées	} 20 grammes.
Réglisse pulvérisée	
Magnésie calcinée	
Crème de tartre	} 15 —
Soufre sublimé	

Une cuillerée à café au coucher.

Un bon moyen consiste dans l'emploi d'une *infusion de feuilles de séné* (1^{er}, 50), une tasse au coucher. On a coutume de laver préalablement les feuilles de séné dans l'alcool, de façon à les débarrasser d'un principe irritant qui donne des coliques.

L'emploi des pilules aloétiques réussit chez un grand nombre de personnes. C'est une erreur de dire que ces pilules donnent des hémorroïdes. Elles ne les font apparaître que chez des sujets hémorroïdaires préalablement. Parfois un léger degré de tension périanale accompagne l'usage excessif de ces pilules. On diminue la dose ; l'inconvénient disparaît. Nous connaissons nombre de personnes faisant usage de ces pilules depuis dix ou vingt ans. Jamais elles n'ont souffert d'hémorroïdes. Ces pilules conviennent surtout aux *dyspeptiques nerveux* atteints de constipation. A côté de l'action évacuante sur l'intestin, l'aloès exerce une action stimulante sur la contractilité stomacale. Les effusions lyriques qui célèbrent, à la qua-

trième page des journaux, les vertus miraculeuses des pilules X ou Y, ne sont pas toujours des réclames éhontées. Elles affirment les effets bienfaisants des drastiques sur des nerveux devenus cachectiques parce que digérant mal et toujours constipés. Il est à remarquer que cette constipation est parfois inconsciente : les sujets vont à la garde-robe, mais leurs matières sont sèches ; l'intestin est tapissé chez eux d'un résidu fécal qui amène peu à peu des accidents d'intoxication lente. Dans l'interrogatoire de pareils malades, il faut avoir soin de faire préciser ce point de détail (sécheresse des matières), et chercher aussi les signes de distension cœcale et du côlon :

Aloès pulvérisé	8 centigrammes.
Gomme-gutte	} 1 —
Jalap.	
Extrait de jusquiame	} 1/2 —
— de belladone	
Savon médicinal	q. s.

P. 1 pilule.

Une, deux, trois au coucher. Mieux vaut adjoindre du savon aux pilules ; il permet de les couper en deux si l'action d'une entière apparaît trop active.

D'autres moyens sont naturellement à notre disposition : comprimés de rhubarbe, huile de ricin, une cuillerée à café ou une gélule de 5 grammes, tamar (le tamar de la spécialité renferme par fruit 0^{gr},05 de podophyllin), graine de lin ou graine de psyllium, une cuillerée dans un verre d'eau avant les repas, etc.

Dans trois grandes maladies, les purgatifs ont une action non discutée : ce sont la diarrhée, la dysenterie, l'entérocolite muco-membraneuse.

Il est parfaitement irrationnel de combattre la diarrhée à son début par des astringents ou des opiacés. User de

semblable pratique c'est, suivant le dicton populaire, enfermer le loup dans la bergerie. La diarrhée est l'expression d'une infection intestinale ; elle élimine les germes infectieux. Il ne faut pas contrarier cette action de défense. Surtout quand la diarrhée est accompagnée de fièvre, il faut prendre garde. Le plus simple, en pareil cas, est de soumettre les malades à la diète hydrique, et si les selles sont très fétides, d'administrer un purgatif salin (20 grammes de sulfate de soude). Quand la bouche est pâteuse, des médecins font précéder ce purgatif par l'administration d'un vomitif. Le plus souvent, pareil excès de précautions est inutile. Un vomitif affaiblit ; le malade est déjà épuisé par la diarrhée ; prescrire de l'ipéca est augmenter la prostration du sujet sans grand effet appréciable. D'ailleurs, sous l'effet exclusif des boissons hydriques, surtout lorsqu'elles sont administrées chaudes, la langue a vite fait de se dépouiller.

On n'arrêtera la diarrhée à l'aide de bismuth ou d'opium qu'après quelques jours, si la fièvre est tombée et si la fétidité des garde-robes a à peu près disparu. A ce moment, l'élimination infectieuse s'est opérée. Seulement l'irritation intestinale qui avait opéré cette élimination persiste ; l'effet survit à la cause. Il faut combattre l'effet.

Ce que nous venons de dire de la diarrhée est encore plus vrai pour la *dysenterie*. Arrêter le flux intestinal chez un dysentérique, c'est la mort souvent menaçante. Les purgatifs sont de toute nécessité dans la dysenterie : les plus communément employés sont l'huile de ricin, l'ipéca, les purgatifs salins, le calomel.

Patrick Manson¹, associe volontiers l'emploi du lauda-

¹ *Mal. des pays chauds*, Naud. édit., 1904.

num à celui des purgatifs. C'est ainsi que dans les cas légers, il prescrit 30 grammes d'huile de ricin et 5 gouttes de laudanum ; en un ou deux jours, la maladie tourne court.

Dans les cas plus sérieux, on a recours à l'*ipéca* précédé, vingt minutes auparavant, d'une dose de quinze gouttes de laudanum dans une cuillerée d'eau. On ordonne de 1^{er},20 à 1^{er},80 d'*ipéca* en pilule, bol, ou en suspension dans un demi-verre d'eau. Pour éviter les vomissements, le malade se couchera bien à plat sur le dos et ne bougera pas de quatre heures. Si le malade vomit, nouvelle dose et répétition le lendemain.

Le *sulfate de soude* donne de nombreux succès (5 grammes dans une infusion de cannelle tous les quarts d'heure, jusqu'à production d'effet purgatif, ou dose massive de 45 grammes). Il faut l'effet purgatif une à deux fois par jour, et pendant trois jours au moins.

Le *calomel* est surtout administré uni à l'opium :

Calomel	} 5 centigrammes.
Poudre d'opium	

P. 4 cachet. — Un cachet toutes les 5 ou 6 heures.

C'est seulement lorsque les mucosités et le sang auront disparu qu'on pourra employer le bismuth : 50 centigrammes associés à 5 milligrammes de morphine. M. le professeur Lemoine¹ utilise avec M. Mougeot un produit exotique : le Kho-Sam, qui jouit de propriétés émétocathartiques et cholagogues (12 amandes de Kho-Sam le premier jour, 8 le second, 12 le troisième, 8 le quatrième, 4 le cinquième). L'effet curatif est obtenu tout de suite. Ajoutons la découverte, par MM. Vaillard et Dopter², du

¹ *Société Médic. des Hôpil.*, 24 mai 1906.

² *Bulletin de l'Académie de Méd.* Mai 1906.

sérum antidysentérique. Une injection sous-cutanée de 20 centimètres cubes à 100 centimètres cubes de sérum diminue en vingt-quatre heures le nombre de selles de moitié et le ténésme cède plus vite encore.

Sur l'*entéro-colite muco-membraneuse* on a beaucoup discuté, et de nombreuses préférences individuelles règlent l'administration des purgatifs.

M. A. Robin², conseille l'huile de ricin : une cuillerée à café ou à dessert à jeun ; ajouter à la cuillerée d'huile de ricin 3 gouttes du mélange :

Teinture thébaïque	} 5 grammes.
— de jusquiame	
— de belladone	

M. et filtrer.

On peut encore ordonner les infusions de séné (2 grammes) cuit avec des pruneaux, à dîner. On rejette naturellement les feuilles ou les follicules de séné, et on se contente d'absorber les pruneaux.

M. G. Lyon² prescrit également l'huile de ricin : une à deux cuillerées à café tous les deux ou trois jours ; en plus, lavements d'huile d'olive tiède, 250 grammes à 500 grammes (administrés le soir, dans le décubitus horizontal, et gardés la nuit).

M. G. Ballet³ est d'avis d'espacer les purgatifs ; une ou deux fois par semaine, il ordonne un purgatif : 20 grammes de sulfate de soude ou de magnésie, ou 25 à 30 grammes d'huile de ricin, ou encore l'huile de ricin et le calomel pris à quelques heures d'intervalle : 0,10 à 0,15 de calomel

¹ *Journ. des Pratic.*, n° 14, 1903.

² *Patholog. et Traitement des névroses intestin.*, Paris, 1904.

³ *Journ. des Pratic.*, 1905, n° 18.

au coucher, et le matin 20 à 30 grammes d'huile de ricin. En général, les petites doses répétées nous ont semblé donner de meilleurs résultats que les doses plus fortes espacées de quelques jours.

Dans l'*entérite muco-membraneuse des enfants*, le calomel est le purgatif de choix : 0,10 à jeun tous les quelques jours, et lavages d'intestin (Eau de guimauve tiède, 1 litre à 1 litre 1/2, mais ceux-ci seulement pendant que durera la fétidité des selles. Les lavements huileux (400 grammes), les bouillies à l'eau, les purées de légumes à l'eau, les pâtes, les œufs mollets compléteront la médication et le régime.

Avec l'*entérite muco-membraneuse* prend fin la série des maladies où l'utilité des purgatifs n'est point contestée. Nous entrons maintenant dans le groupe des affections où la discussion commence.

Elle se poursuit toujours dans l'*appendicite*. M. A. Robin ayant surtout en vue l'*appendicite* consécutive à l'hyperthémie gastrique, purge dès le début avec de l'huile de ricin, M. Talamon attend que les accidents aigus se soient dissipés. Nous avouons partager cette dernière opinion. Plusieurs raisons ont motivé notre choix ; tout d'abord cette constatation admise par tous les médecins et chirurgiens d'enfants, du danger des purgatifs dans les *appendicites* des enfants. Une médication aventurée chez les enfants, nous voyons mal comment, dans une même maladie, elle pourrait être absolument inoffensive chez les adultes. De plus notre expérience ne s'est pas bien trouvée de l'emploi des purgatifs. Il nous a semblé que les accidents péritonéaux graves étaient plus fréquents, chez les sujets que nous purgions dès le début, qu'auprès de ceux où nous attendions quelques jours. Notre méthode de traitement est la

suivante : glace sur l'abdomen, régime hydrique, injections sous-cutanées de 1/2 centigramme de morphine ou opium ; vers le sixième ou septième jour, quand les accidents locaux se sont atténués, injection rectale de 100 à 150 grammes d'huile d'olive, et si celle-ci est bien supportée, sans provoquer de coliques vives, le lendemain matin 20 à 30 grammes d'huile de ricin.

Les succès de la médication purgative chez les adultes tiennent peut-être à ce fait : les adultes sont atteints fréquemment de typhlite ou d'entéro-colite aiguë ; la ressemblance avec l'*appendicite* permet de s'y tromper. Chez les enfants, au contraire, l'*appendicite* est surtout en jeu ; l'entéro-colite est soulagée par les laxatifs, l'*appendicite* risque d'être aggravée. L'entéro-colite qu'on constate chez les enfants semble rarement être la typhlite ; c'est surtout l'*entérite cholériforme* ou *muco-membraneuse* qui ne présente aucune analogie avec la typhlite. Nous ne prétendons pas que cette explication nous livre l'expression de la vérité. Nous cherchons simplement à comprendre. Il semble bien qu'il doive y avoir confusion quelque part, puisqu'à l'aide d'une même médication, les uns ne disent retirer que des succès et que les autres ont surtout constaté des échecs.

Dans la *fièvre typhoïde*, l'hésitation ne se fait jour qu'au cours de la maladie. Au début, un purgatif salin a toutes raisons d'être ; on continue son emploi deux à trois jours. C'est du reste là une règle applicable à la plupart des maladies infectieuses du tube digestif. Pendant l'évolution du mal, nous hésitons davantage. Nous nous souvenons d'un cas de perforation qui nous a beaucoup impressionnés. Une malade n'allait pas mal au quinzième jour de la fièvre typhoïde ; la garde-malade qui la soignait, impa-

tientée de voir que nous ne purgions pas, prit sur elle d'administrer un grand verre d'eau de Janos. Quelques heures après l'intestin se perforait. Il vaut mieux, ce semble, réserver les laxatifs à la lutte contre la constipation, quand celle-ci existe : à ce moment une cuillerée à café d'huile de ricin pourra être absorbée tous les deux jours sans inconvénient. Même les lavements, nous n'y avons recours qu'en cas de félicité extrême des garde-robes (un lavement d'eau froide bouillie à 18° ou 20°, matin et soir). Les bains froids de 26° à 22° — de 10 minutes à 1/4 d'heure de durée, toutes les 3 heures — tant que la température rectale atteint 39°) restent la méthode de choix. Ajoutons-y le sérum anti-typhoïdique de M. Chantemesse¹. Les quelques malades auxquels nous l'avons injecté ont guéri.

L'intoxication saturnine a de tout temps été traitée par les purgatifs. M. A. Robin conseille le séné, infusion de 10 grammes de follicules de séné avec 30 grammes de sirop de nerprun; les jours suivants, casse et manne : 30 grammes de chaque dans un 1/2 litre d'eau bouillante, à avaler à jeun. En général de tous les agents évacuateurs, on préférera l'huile d'olives : chaque matin 50 grammes, ou bien une seule dose de 200 grammes. Pour empêcher que le remède soit vomé, on fait précéder son ingestion d'une à deux cuillerées d'une potion contenant quelques centigrammes de menthol. Des lavements d'eau chaude à 48° donnent de bons résultats; inutile qu'ils soient abondants. La dose de 250 grammes suffit.

Il faut absolument renoncer aux drastiques dans la colique saturnine; une appendicite grave a suivi cette

¹ Journ. des Pratic., 1903, p. 179.

médication chez un malade de M. Legendre²; d'ailleurs le diagnostic avec l'appendicite est souvent délicat. Le traitement de la colique saturnine par les drastiques pouvait être préconisé autrefois quand l'appendicite était rare. Depuis la vulgarité de cette dernière affection, il faut prendre garde. Dans les cas de doute, on prescrira les calmants : opium (extrait 0,05 à 0,10), belladone (extrait 0,08 à 0,10), cette dernière associée par les médecins lyonnais à l'antipyrine (4 pilules de 0,02 d'extrait de belladone et 3 à 4 grammes d'antipyrine dans les 24 heures). Ajoutons que le lavement électrique est un excellent remède³. On y recourra dans les cas où il sera possible.

Action déplétive. — Jusqu'à présent nous avons parlé de l'action évacuante. Cette dernière assurément exerce une action déplétive; seulement cette action est relativement peu marquée, son rôle est surtout de débarrasser l'intestin; l'effet déplétif débarrasse à la fois l'intestin et le système circulatoire. C'est, si l'on veut, une action évacuante à la fois directe et à distance. Elle s'exerce à l'aide de purgations plus énergiques et trouve ses indications dans les cas où il existe une gêne de la circulation avec pléthore sanguine ou encore une surcharge dans les tissus, de matériaux, de déchets non éliminés.

Les congestions cérébrales actives se trouveront bien de l'emploi de drastiques : scammonée, 0,50 à 0,60; eau-de-vie allemande, 20 grammes. Les simples évacuants toutefois sont suffisants le plus souvent : purgations salines répétées plusieurs fois de suite.

C'est surtout dans les congestions par stase veineuse,

² Soc. Médic. des Hôp., 1899.

³ Journ. des Pratic., 1904, n° 30.

que les déplétifs trouvent leur indication. Dans l'*asystolie*, ils diminuent la tension veineuse et de ce fait permettent à la systole de reprendre ; tous les six ou huit jours, les asystoliques seront soulagés par une purgation d'eau-de-vie allemande ou autre, qui lève le barrage circulatoire en même temps que la digitale fortifie l'impulsion cardiaque.

Dans l'*urémie*, mêmes effets salutaires. Une purgation forte amène une décharge appréciable de produits chlorurés et toxiques par voie intestinale ; les centres nerveux et les tissus interstitiels, libérés de ces produits de déchet, reprennent leurs fonctions normales, d'autant plus aisément que le régime lacté, suivi du régime lacto-végétarien déchloruré avec peu de viande, est institué avec plus de rigueur.

Citons encore les *céphalées goutteuses*, l'*encéphalopathie saturnine*, cette dernière non liée à l'urémie. Dans ces cas, il y a présence de produits auto-toxiques ou hétéro-toxiques dans l'économie. Le colchique (un granule de un milligramme de colchicine toutes les six heures, 2 à 3 jours de suite), l'application de sangsues (12 derrière les oreilles), la pratique d'une saignée (300 grammes) combattent la céphalée goutteuse. Pour Gubler, ce n'étaient pas les purgatifs mais le bromure de potassium à hautes doses qui constituait le traitement curatif de l'encéphalopathie saturnine non urémique. Ayant eu à traiter jadis de nombreux saturnins, nous commençons par un purgatif drastique et ordonnions le bromure les jours suivants. Le régime lacté était concurremment institué.

Action cholagogue. — Nous parlerons plus loin des purgatifs dans le traitement des *cirrhoses* et de l'*ictère* ; ajoutons simplement que les sels de soude et le calomel sont particulièrement indiqués ; une médication alternée

par le sulfate de soude et le calomel (8 jours de l'un et 8 jours de l'autre ; 5 grammes de sulfate de soude, 0^{sr},02 à 0^{sr},03 de calomel) réduit en général très vite nombre de *congestions hépatiques* ; dans les *coliques hépatiques*, on connaît l'action *salutaire* d'un purgatif, quand la crise douloureuse est passée. Tout cela est de notion courante et nous n'insistons pas.

Citons, pour terminer, les maladies où les purgatifs exercent une action incertaine ou franchement mauvaise. Dans l'*occlusion intestinale* avec vomissements, les purgatifs font souvent du mal : le remède le meilleur, en pareil cas, est le traitement que le D^r Ch. Fiessinger père avait préconisé en 1855 : le traitement par la belladone à hautes doses. Soit un centigramme de belladone toutes les heures, pendant 12 à 15 heures de suite. On peut monter à 20 centigrammes dans les 24 heures. La belladone agit à la fois comme calmant et comme excitateur des fibres lisses de l'intestin. Ce traitement médical ne doit pas être continué en cas d'insuccès, et si le lavement électrique ne donne rien, l'intervention opératoire s'impose.

Enfin n'allons pas donner de purgatifs au cours des maladies infectieuses de l'appareil respiratoire. C'était déjà là un précepte donné par Hippocrate : ne pas troubler par un remède intempestif la marche naturelle d'une maladie vers la guérison. Pas de purgatifs dans la pneumonie ni la broncho-pneumonie ; pas même de purgatifs dans la pleurésie où ils sont moins nuisibles, mais ne servent de rien. Dans toutes ces maladies, un lavement en cas de constipation ; à la rigueur, pour combattre celle-ci, un laxatif léger de temps à autre, et c'est tout ; toute spoliation séreuse par l'intestin agirait dans un sens plutôt nocif.